

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_144

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 - BUDGET ANNEXE POLE BOIS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE DEUX OCTOBRE, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **27/09/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
18	9	21	26

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Patrice BOULEVART, Monsieur Mario MOREAU, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Joé BEDIER, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Georges PARVEDY, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Sabrina DIJOUX, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Madame Primilla CEVAMY, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Catherine Anne PAYET, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Moussa SAÏD, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Patrick DALLEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Jeannick ATCHAPA donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Johnny PAYET donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Ridwane ISSA donne procuration à Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Madame Anne CANAGUY donne procuration à Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE donne procuration à Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Valentine SERRANO donne procuration à Madame Sylvie PAYET, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Bertrand PICARD, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Odile DAMOUR qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2024_C_144

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 - BUDGET ANNEXE POLE BOIS

Le budget supplémentaire 2024 du « budget annexe Pôle Bois », d'un montant global de (+) 2 482 046.44 €, se décompose entre les deux sections de la manière suivante :

- Fonctionnement : (+) 1 313 741.89 €
- Investissement : (+) 1 168 304.55 €

Ainsi, le budget 2024 du « budget annexe Pôle Bois » s'élève à 8 583 957.00 €, réparti entre les deux sections de la manière suivante :

- Fonctionnement : 4 720 766.93 €
- Investissement : 3 863 190.07 €

	Budget Primitif 2024	Budget supplémentaire 2024			Total Budget 2024 après BS
		Restes à réaliser	Reprise des résultats 2023	Ajustement de crédits	
Fonctionnement	3 407 025,04			1 313 741,89	4 720 766,93
Investissement	2 694 885,52			1 168 304,55	3 863 190,07
Total Dépenses	6 101 910,57	0,00	0,00	2 482 046,44	8 583 957,00
Fonctionnement	3 407 025,04		708 507,89	605 234,00	4 720 766,93
Investissement	2 694 885,52	5 789,19	59 074,47	1 103 440,89	3 863 190,07
Total Recettes	6 101 910,56	5 789,19	767 582,36	1 708 674,89	8 583 957,00

INTEGRATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Il convient de reprendre les résultats suivants au budget supplémentaire 2024 :

- o Reprise de l'excédent d'investissement 2023 de (+) 59 074.47 € en recettes d'investissement au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté »),
- o Reprise de l'excédent de fonctionnement 2023 de (+) 708 507.89 € en recettes de fonctionnement au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté »
- o Reprise des restes à réaliser 2023 en recettes d'investissement pour (+) 5 789.19€ (ch. 16/1676).

AJUSTEMENT DE CREDITS

En dépenses de fonctionnement, des crédits sont ajoutés pour la réalisation des travaux de voirie de la desserte d'une parcelle de la zone, d'éclairage public et de clôture (ch.011/605 :

(+) 232 100.00 €) et pour une dotation pour dépréciation des actifs circulants (ch. 68/6817 :
(+) 1 000.00 €).

En recettes de fonctionnement, des subventions pour le financement des travaux de voiries de la desserte d'une parcelle de la zone sont inscrites à hauteur de (+) 373 134.00€ (ch. 74/74718).

Les autres ajustements concernent des écritures d'ordre :

- le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (+ 1 080 641.89 €)
- l'actualisation du coût de revient de la zone (+22 799.00 €)
- les écritures de variation de stock (+ 232 100.00 €)
- les dettes envers locataires acquéreurs (+ 936 204.55 €).

Le détail des inscriptions par chapitre est présenté dans les tableaux annexés.

- **VU** l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant à l'organe délibérant d'apporter des modifications au budget jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent,

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 26 « Pour »,

- **D'ADOPTER** au niveau du chapitre, le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2024 du "budget annexe Pôle Bois " annexé au présent rapport.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Madame Odile DAMOUR

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY